

L'écho du Nord
16/07/08 p18

Environnement

Jacques RUELLAND

Président, CRE Laurentides

Collaboration spéciale

L'écocentre facilite votre grand ménage

Vous effectuez déjà tous les jours à votre domicile et sur votre lieu de travail le tri en séparant dans le bac bleu les matières recyclables des autres? Félicitations!

Mais avec l'arrivée de l'été, l'envie de faire le tri prend une toute autre allure, à l'échelle de la maison, du grenier en passant par le garage sans oublier le cabanon, rien n'échappe à notre fièvre de l'élimination et à notre désir de rangement. Certes vous pouvez organiser une vente de garage (en accord avec votre municipalité) ou faire don de certains objets à des organismes d'aide sociale, mais parfois on ne peut ni vendre, ni donner certains matériaux, alors une solution alternative s'offre à vous : l'écocentre!

Si vous êtes résidents de la MRC de la Rivière-du-Nord, cinq écocentres sont à votre disposition : à Saint-Jérôme, Prévost, Saint Colomban, Saint Hippolyte et Sainte Sophie. Mais un écocentre, au fait c'est quoi ? Ouverts de mai à octobre les écocentres de la MRC de la Rivière-du-Nord permettent de recycler ou de donner une seconde vie aux objets encombrants, devenus inutiles. Ils permettent également l'élimination sécuritaire des résidus domestiques dangereux, communément appelés RDD. Voici quelques exemples des matières acceptées : pneus, électroménagers, matelas, vêtements, livres, jouets, ordinateurs, piles, peinture, solvants, propane, aérosols, pesticides, etc. En revanche les médicaments, tapis, déchets verts, pièces de voiture, etc. sont refusés, mais votre municipalité pourra vous renseigner sur les services offerts pour ce genre de déchets.

Avant de vous rendre à l'écocentre, informez-vous des heures d'ouverture au 450-569-0451 et n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence... alors bon tri à tous et bon été!